

POUR LA PREMIERE FOIS EN EGYPT... LE LAIT CAILLÉ VITAMINÉ... GROPPI... A L'AMERICAIN

JOURNAL SUISSE D'EGYPTE ET DU PROCHE-ORIENT

Alexandrie: 20, Rue Salah El Dine - Téléphone 29795... Le Caire: 8, Abdel Khalek Saroit Pacha - Tél. 57282

MAITRES HORLOGERS A GENÈVE... HORIZON & Cie... JOAILLIERS Montres de Marque

Questions nationales

D'une noix dure à casser à la radio... étatisée

Le choix du candidat républicain à la convention de Chicago, le risque de hausse des tarifs douaniers américains sur les montres suisses, a fait passer, sous silence les trois problèmes de politique intérieure évoqués par M. le conseiller fédéral Escher à sa conférence de presse.

LE 1er. AOUT EN SUISSE

A BALE

A Bâle, la manifestation du 1er août s'est déroulée sur la place du Munster. Vers la fin de l'après-midi, les associations militaires ont déposé des couronnes au pied du monument de St-Jacques, puis les bannières se sont réunies sur la place du Marché d'où un cortège s'est dirigé au son des tambours, des musiques et des cloches des églises en direction du Munster.

A FRIBOURG

La fête du 1er août a été marquée vendredi soir à Fribourg, par un cortège groupant un millier de personnes et 500 recrues de la caserne. Tout le monde s'est réuni aux Grand-Places où furent données des productions de chant, de musique et de gymnastique.

A BERNE

La fête nationale s'est déroulée vendredi après-midi à Berne par un temps magnifique. Un cortège conduisant les jeunes citoyens et citoyennes a parcouru les rues de la ville, pour se rendre sur la place de la collégiale où une grande foule s'était rassemblée.

A GENEVE

Rassemblée à la promenade du Lac, le cortège du 1er août à Genève, avec autorités civiles et militaires, sociétés patriotiques avec drapeaux et corps de musique, s'est rendu peu avant 21 h. par les rues du centre de la ville, abondamment pavées, sur la plaine de Plainpalais où par beau temps et en présence de dizaines de milliers de personnes, s'est déroulée la manifestation officielle.

A NEUCHÂTEL

Organisée par l'Association des sociétés locales, la fête du 1er août s'est déroulée à Neuchâtel en présence d'une foule considérable. L'orateur officiel M. Sydney de Coulon, conseiller aux Etats, après avoir relancé le sens de la Fête nationale, souligna combien il est nécessaire de maintenir la structure fédéraliste du pays.

A SAINT-GALL

Le 1er août a été célébré à Saint-Gall selon la tradition. M. Paul Gmür, conseiller communal, a prononcé un discours dans la cour du couvent et la manifestation a été encadrée de morceaux de musique et de chants.

A URI

La fête nationale s'est déroulée au Grütli en présence de nombreux participants. La musique de Brunen a agrémenté cette manifestation. M. Rodolphe Sidler, Landammann à Schwyz a prononcé un discours dans lequel il a relevé que l'unité de l'Etat était le résultat du travail de tous et de tous les cantons.

A ZURICH

La fête nationale a commencé à 10 heures par le tir des salves de la société d'artillerie. Un cortège s'est rendu dans l'après-midi sur la place de l'hôtel de ville où a eu lieu l'exécution d'un chœur d'hommes et la lecture du pacte fédéral. M. Marcel Beck, professeur à l'université de Zurich a prononcé un discours. Il a déclaré qu'il fallait regarder résolument vers l'avenir, puis après avoir donné un aperçu de la situation politique du siècle passé, a rappelé que le peuple avait rejeté plusieurs projets qui avaient été recommandés par les partis politiques.

LEON NICOLE, pensionné de l'Etat de Genève

A VAUD

La Fête du 1er Août a été marquée à Lausanne par une cérémonie organisée devant le Monument aux morts par la direction de l'Union des sociétés militaires de Lausanne. Des allocutions ont été prononcées par M. Albert von der Au, conseiller municipal, le capitaine amonier Juwet et par M. de Buren, au nom des sociétés militaires.

A TESSIN

La Fête nationale a été célébrée avec ferveur dans tout le Tessin. Les manifestations traditionnelles avec leur cortège, se sont déroulées au cours de la soirée dans les principaux centres. Les discours commémoratifs ont été prononcés à Bellinzona par M. Tatti, maire, à Lugano par le conseiller d'Etat Celio, à Locarno par le président du Grand Conseil Merlino, à Chiasso par le conseiller national M. Maspoli et à Biasca par le prof. Lami, de l'Université de Fribourg. Des feux ont été allumés sur toutes les montagnes.

A GENÈVE

La décision du Conseil d'Etat genevois d'accorder une pension de 600 fr. par mois à Léon Nicole, à la requête de ce dernier, a été, dans l'ensemble, sévèrement appréciée par l'opinion. Il est incontestable que le gouvernement cantonal avait le droit d'agir comme il l'a fait. Les anciens conseillers d'Etat genevois ne reçoivent aucune retraite, justes-ment restés pendant vingt ans au gouvernement. Mais il y a des précédents où d'anciens conseillers d'Etat étant tombés dans la gêne, la République a tenu à faire mentir le proverbe et à ne pas se montrer ingrate. Ce n'est donc pas le principe qui est critiqué par l'opinion, mais le cas particulier.

L'ALLOCATION DE 1er AOUT DU PRESIDENT DE LA CONFEDERATION

A l'occasion de la fête nationale, le président de la Confédération, M. le Conseiller fédéral Kobelt a adressé l'allocution suivante au peuple suisse:

Le peuple suisse célèbre aujourd'hui l'anniversaire de la fondation de la Confédération. Il le fait dans la forme simple qui lui est habituelle, après avoir vaqué à ses occupations quotidiennes. Il honore ainsi le travail, le connaissant tout son prix, sachant que la prospérité et la considération du pays dépendent largement de la façon dont il accomplit sa tâche. Le fait de pouvoir travailler dans la paix et la liberté le remplit de gratitude.

La liberté, la justice et la paix sont étroitement liées. Il n'y a pas de justice sans la liberté, ni de paix sans la justice. Travailler pour la liberté et la justice, c'est travailler pour la paix. Nous sommes témoins de ce qui arrive aux peuples qui ont perdu leur liberté, de ce qui arrive lorsque la force prime le droit et la justice et que les lois naturelles de l'humanité sont violées. Nous savons aussi combien grande est la misère des peuples victimes de la guerre.

C'est pourquoi nous voulons prendre à nouveau l'engagement de ne rien négocier pour assurer à notre pays la liberté et la paix. L'unité, la fraternité et l'esprit de sacrifice nous sont nécessaires pour surmonter les difficultés en des temps troublés. Chaque Suisse a, bien entendu, le droit d'avoir ses opinions et de les exprimer librement.

N'oublions pas cependant que notre prochain a aussi ce droit. Lorsque l'intérêt général du pays est en jeu et qu'il s'agit de sauvegarder la paix et l'unité du peuple suisse, des égards réciproques sont nécessaires, il faut que les intérêts généraux et l'esprit de conciliation l'emportent sur les vœux et intérêts particuliers. Nos libertés démocratiques ne s'ignifieraient pas grand-chose si nous n'avions pas la volonté de nous entendre et de faire les sacrifices nécessaires. L'homme qui se précipite du bien du pays doit éviter ce qui divise et rechercher ce qui unit, de façon que ceux qui sèment la méfiance et le mécontentement dans notre peuple à des fins antinationales rencontrent le front défensif inébranlable constitué par les citoyens patriotes.

Nous serons aussi bien inspirés si, sans sacrifier en

Si l'on tient compte de cet aspect de la situation, on ne peut pas ne pas trouver choquant de voir un homme qui a agité envers l'Etat pendant des années, recevoir de celui-ci la récompense de son indignité. Le Conseil d'Etat genevois a voulu pratiquer la politique du pardon des offenses. C'est une attitude profondément choquante pour les innombrables citoyens qui sont dans la gêne pour des raisons infiniment plus honorables que celle de Nicole et qui ne reçoivent ni aide, ni secours des pouvoirs publics. C'est pour quoi les journaux de Genève ont reçu une abondante correspondance protestant contre la mesure prise en faveur du plus irréductible adversaire que Genève ait jamais hébergé dans ses murs. Et plus d'un de ces protestataires demandait non sans malice pourquoi on n'avait pas tout simplement prié Nicole de s'adresser à sa commune d'origine.

Comme pour donner raison à ces citoyens justement mécontents le jour même où la nouvelle de la décision du Conseil d'Etat était publiée, dans la presse, Nicole traitait dans son hebdomadaire, les membres du gouvernement genevois d'ânes. Etrange manège de vouloir d'un homme aveuglé par la haine et par la passion! Et quand on lit ces appréciations sur le gouvernement qui vient de lui allouer une pension, quand on lit aussi les protestations de maints citoyens, on finit par penser que le gouvernement genevois a eu envers Nicole un geste peut-être charitable, mais dont la justification politique paraît discutable.

quoique ce soit nos convictions religieuses, nous saurons nous défendre contre les atteintes à notre liberté et à notre dignité. Nous sommes, avec raison, fiers d'appartenir à un pays dont les citoyens peuvent décider librement de la forme des institutions publiques. Si le citoyen fait un très large usage du droit d'initiative et du droit de référendum que lui confère la constitution, il ne doit pas se plaindre de la multiplicité des votations et doit se rendre compte que le droit de vote implique l'obligation morale de participer au scrutin. Qu'il se rappelle aussi que l'Etat ne peut s'acquitter de ses tâches sociales et militaires que si les ressources nécessaires sont mises à sa disposition. Pour cela, il faut que tous les citoyens soient prêts à faire des sacrifices mesurés à leurs possibilités. Mais gardons-nous de chercher à imposer à l'Etat des tâches que le particulier ou les groupements professionnels peuvent accomplir tout aussi bien, si ce n'est mieux. Celui qui est valide n'a pas besoin des béquilles que constitue l'aide de l'Etat.

Nous espérons tous que la paix continuera de régner dans le pays et dans le domaine international. Aucun peuple et aucun gouvernement ne veut une nouvelle guerre. Ce sentiment est peut-être une des raisons

pour lesquelles on tente aujourd'hui des actions politiques qui auraient certainement conduit autrefois à un conflit armé. L'arc trop tendu du risque cependant de se briser.

En égard à la malice des temps, les hommes du Grütli s'étaient juré solennellement, au nom du Dieu Tout-Puissant, de défendre ensemble leur liberté et de s'opposer de toutes leurs forces à quiconque commettrait envers eux ou l'un d'eux un acte de violence ou une injustice. Nous ne saurions définir en de meilleurs termes le but de notre préparation militaire.

En maintenant fermement le principe de la neutralité et ne concluant aucune alliance militaire, nous prouvons notre volonté de servir la paix et, autant que cela dépend de nous, de la conserver au pays.

Par notre préparation militaire, nous manifestons en revanche notre ferme volonté de résister de toutes nos forces à toute attaque contre notre liberté. La neutralité et la préparation militaire sont l'expression de notre volonté de vivre dans la paix et la liberté. Celui qui, intentionnellement, met en doute la sincérité des principes que nous proclamons compromet la paix. Nous voulons espérer que l'étranger ne prêtera pas l'oreille aux propos de tels calomnieux.

VACHERON CONSTANTIN A GENEVE DEPUIS 1755

Après les critiques communistes

La réponse nette de M. Paul Ruegger, président du C.I.C.R.

Un rapport de M. Paul Ruegger, président du Comité international de la Croix-Rouge, a été lu à la conférence de Toronto. Il répond point par point aux critiques formulées par les communistes à l'adresse de cette organisation.

UNE AFFIRMATION ABSURDE

Les délégués de l'U.R.S.S., de la Chine communiste et de la Corée du Nord ont affirmé, à la conférence, que le Comité international de la Croix-Rouge n'était qu'un instrument du gouvernement américain, puisqu'il a suffi au gouvernement américain de proposer une enquête pour qu'il se déclare disposé à en organiser une.

LES CAMPS DE CONCENTRATION ALLEMANDS

Son auteur déclare plus loin que, pendant la deuxième guerre mondiale, le Comité international de la Croix-Rouge a été empêché de porter aide aux soldats soviétiques prisonniers en Allemagne, parce que l'U.R.S.S. lui refusait l'accès de ses propres camps. L'Allemagne avait présenté une liste des prisonniers soviétiques qu'elle détenait, puis elle a refusé d'en donner d'autres, les Russes n'en ayant communiqué aucune. Or, on retrouve la même situation en Corée du Nord, où l'accès des camps a été interdit à tous les représentants du Comité international de la Croix-Rouge.

D'après ses accusateurs, il aurait « bianchi les camps de concentration allemands ».

En réalité, ses représentants ont été empêchés vers la fin de la guerre de pénétrer dans ces camps. Néanmoins, le C.I.C.R. a pu découvrir les noms de certains prisonniers et leur fit parvenir en tout 750.000 paquets.

On lui reproche de « n'avoir pas mis un terme aux horreurs » de ces camps.

On peut faire remarquer qu'il a fallu six ans à la plus puissante nation du monde pour y parvenir.

LES RESSOURCES FINANCIERES DU C.I.C.R.

On prétend que le C.I.C.R. dépend financièrement du bloc anglo-américain. En réalité, son activité a été financée par des contributions volontaires. De 1939 à 1950, la Suisse en a fourni une de 33,7 %, le Japon de 14,2 %, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis ensemble environ 15 %.

Malgré l'opposition des communistes, les Statuts révisés du C.I.C.R. sont adoptés.

Malgré l'opposition des communistes, les Statuts révisés du Comité international de la Croix-Rouge ont été approuvés lundi. Au cours d'une séance secrète du conseil des délégués de la 18ème conférence internationale de la Croix-Rouge et du bureau des gouverneurs des ligues de la Croix-Rouge, les Statuts révisés ont été approuvés par 53 voix contre 7 voix du bloc communiste.

LA SUISSE ET LE MONDE

POUR PARLER ECONOMIQUES AVEC LA ROUMANIE

La Commission gouvernementale mixte suisse-roumaine, qui siègeait à Bucarest depuis le 21 juillet, a terminé ses négociations. Un protocole a été signé le 1er août 1952, selon lequel les listes de marchandises, venant à expiration à la fin de juillet, ont été renouvelées sans modifications pour une nouvelle année économique. En outre, diverses questions techniques liées à l'accord concernant l'indemnisation des intérêts suisses dans la République Populaire Roumaine ont été éclaircies. Par un échange de notes du 1er août 1952, l'accord concernant l'échange des marchandises et le règlement des paiements signé le 3 août 1951 a été prorogé jusqu'au 31 août 1952. L'accord concernant l'indemnisation des intérêts suisses dans la République Populaire Roumaine ont été déclarés en vigueur d'une manière définitive avec effet rétroactif au 15 août 1951. Ainsi les conditions se trouvent remplies pour admettre entre autres que les droits au transfert des Suisses rapatriés puissent bientôt être satisfaits.

LA SUISSE ET SES VOISINS

TRANSPORTS ROUTIERS ENTRE L'ITALIE ET LA SUISSE

Sur la base d'un accord provisoire, les transports routiers entre l'Italie et la Suisse sont réglés dès le 1er août de la manière suivante: Les transports de personnes au moyen d'autocars (et de taxis) demeurent libres. Les dispositions actuelles restent en vigueur. En ce qui concerne les transports de choses, les dispositions antérieures demeurent être modifiées par suite de nouvelles prescriptions édictées par le ministère italien des transports. Ainsi le trafic frontalier est libre. Est considéré comme tel le transport de marchandises entre les provinces italiennes jouxtant la frontière suisse et les cantons du Tessin, des Grisons, de Genève, de Vaud et du Valais. En revanche, une autorisation est requise pour l'exécution de transports de marchandises à destination de toute localité située en dehors de la zone frontalière. Les autorisations sont délivrées sur demande par l'Office fédéral des transports à Berne.

SUISSES A L'ETRANGER

COURSE INTERNATIONALE A L'ASSAUT DE L'EVEREST

Le gouvernement du Népal a donné à des alpinistes britanniques l'autorisation de tenter à nouveau en 1952 le faire l'ascension du Mont Everest. Mais au printemps prochain déjà une première expédition partira de Grande-Bretagne. Les Suisses ont également demandé de faire une nouvelle tentative en 1952, mais le gouvernement du Népal s'est prononcé en faveur des Anglais. Il est possible que les Suisses se joignent à l'expédition française prévue pour 1954.

Au total, six nations se préparent à faire l'ascension du Mont Everest ou d'une autre sommité élevée du Népal. Les Américains ont demandé l'autorisation de tenter l'année prochaine l'ascension du Dhaulagiri de 8000 mètres ou du Kanchenjunga, de 4500 mètres. On assure que des expéditions américaines se préparent pour tenter plus tard l'ascension de l'Everest. Une équipe indienne a également demandé l'autorisation pour le Mont Everest, mais aucune date n'a encore été fixée. D'après le système actuel d'autorisation du gouvernement du Népal, l'année 1956 pourrait encore être à la disposition de l'Inde.

LA VIE ECONOMIQUE

LES IMPORTATIONS SUISSES EN CEREALES PANIFIABLES

Au premier semestre de cette année, les importations suisses de céréales ont été de 13,377 wagons de 10 tonnes d'une valeur totale de près de 60 millions de fr. Elles ont notablement diminué par rapport à la période correspondante de l'année dernière, où l'on en avait reçu plus de 18,000 wagons d'une valeur de 73,3 millions de fr. Les importations de froment proviennent presque exclusivement du Canada et des Etats-Unis, qui fournissent à nos seules plus des deux tiers des céréales de commerce mondial.

SWISSAIR

LA SWISSAIR EST POPULAIRE

La Swissair, compagnie nationale suisse de navigation aérienne a transporté durant le 1er semestre de cette année, près de 137,000 passagers, soit 15,000 environ de plus que durant le 1er semestre de 1951. C'est un résultat d'autant plus appréciable qu'en mai et juin, les difficultés d'approvisionnement en essence avaient, en son souvenir, contraint cette compagnie à réduire ses horaires.

LANGUES VIVANTES COMMERCE COMPTABILITE STENOGRAPHIE-DACTYLO

LE CAIRE, 4, Rue Kasr-el Nil, HELIOPOLIS, 10, Rue Abbas PACHA, PARIS, 10, Rue de Valenciennes.

NOS NOUVELLES DE LA SUISSE

(Serv. part. Agence Télégraphique Suisse. — N.S.H. — S.P.L. — S.S.O.C. — O.C.S.T. — O.S.E.C. — Sem. Suisse).

O.M.S.

LA DIPHTHERIE

Une étude de l'Organisation mondiale de la santé, s'étendant à une centaine d'Etats ou pays, fait apparaître que la diphtérie, encore très virulente au début du siècle est aujourd'hui en complète régression, particulièrement en Europe, où elle connaît le plus grand développement. Pendant la seconde guerre mondiale, une nette recrudescence de cette maladie avait été enregistrée en Europe où l'on comptait environ 3 millions de cas, dont 150,000 mortels. Toutefois, dès 1946, le chiffre des cas enregistrés était tombé à 400,000 et la diminution a été constante depuis lors. En 1951, on ne comptait plus que 69,000 cas de diphtérie dans l'ensemble de ces pays. Cette diminution est d'autant plus remarquable, constate l'O.M.S., que la population a augmenté pendant la même période.

G.F.F.

RESULTATS D'EXPLOITATION DES CFF EN JUIN 1952

En juin 1952, les Chemins de fer fédéraux ont transporté 18,23 millions de personnes, qui leur ont laissé une recette de 27,34 millions de francs. Comparativement au même mois de 1951, il y a augmentation de voyageurs (2,311,000) et de recettes (4,6 millions de francs).

Pour les marchandises, l'évolution est inverse. Les transports ont atteint 1,68 million de tonnes et produit 29,38 millions de francs, ce qui fait, par rapport à juin 1951, une diminution de volume de 129,000 tonnes et de recettes de 1,58 million de francs.

Les recettes d'exploitation, supérieures de 3,19 millions de francs à celles de juin 1951, se sont montées à 61,68 millions de francs. Les dépenses d'exploitation, également en hausse de 1,5 million, ont représenté une somme de 43,11 millions de francs. L'excédent de recettes sur les dépenses d'exploitation est de 18,7 millions de francs, contre 16,87 millions en juin 1951. Il sert à couvrir les dépenses spécifiques au compte de profits et pertes (amortissements, frais de capitaux, contributions supplémentaires à la caisse de pensions et de secours, allocation de renchérissement aux pensionnés, etc) de 15,2 millions de francs par mois en moyenne de 1952.

Dans nos Cantons

ARGOVIE LA COMPOSITION DU GRAND CONSEIL ARGOVIEN

Le conseil fédéral vient de soumettre à l'Assemblée fédérale un message et un projet d'arrêté concernant la garantie de l'article 23, 2ème alinéa révisé de la constitution du canton d'Argovie. L'ancien texte de cet article déclare que pour la constitution de l'autorité, chaque district élit un membre par 1400 habitants et par fraction de 700. Le nouveau texte est ainsi conçu: « Le nombre des membres du grand conseil est de 200. Chaque district élit le nombre des députés correspondant au chiffre de sa population ».

La chiffre de la population du canton d'Argovie s'élevait à plus de 300,000 ans d'après le recensement fédéral de la population de 1950, le grand conseil, qui compte actuellement 193 membres, en compterait à l'avenir 215 en vertu de la réglementation actuelle. Le nouveau texte constitutionnel fixe définitivement à 200 le nombre des membres du grand conseil.

BALE FELIX MOESCHLIN A 70 ANS

L'écrivain bâlois Felix Moeschlin qui fête son 70ème anniversaire à Brissago a reçu de la ville un don d'honneur de 2,000 francs accompagné d'un message de félicitations pour la grande oeuvre accomplie en faveur des lettres du pays.

BERNE CONGRES D'ODONTOLOGIE

Un groupe de 40 dentistes suisses ont assisté au congrès d'odontologie qui termine actuellement ses travaux auxquels prirent part des représentants de 75 pays. Pendant 6 jours, des savants de toutes les nations ont exposé les résultats de leurs travaux scientifiques, au cours de discussions, de démonstrations et avec l'aide de la télévision. La Suisse a pris part à ces travaux: M. O. Muller, professeur à Bâle, ainsi que MM. F. Prader, de Davos, le professeur Gerber, de Berne, MM. W. Hess, R. Hotz et R. Steiger de Zurich, ont fait diverses conférences. Le congrès a décerné le prix international de prothèse dentaire à M. le professeur A. Gysi, de Zurich et a nommé M. W. Hess, de Zurich, membre honoraire de la « British Dental Association », ainsi que M. A. Ross, de Bâle, membre d'honneur de la « Royal Society of Medicine ».

GENEVE EMPRUNT GENEVOIS

Le Conseil municipal de Genève a autorisé à l'unanimité le Conseil administratif à contracter un emprunt de conversion de 35 millions de francs auprès du Fonds de l'A.V.S., au taux de 3 0/0 au cours d'émission de 99,80, d'une durée de 20 ans, avec amortissement d'un million par an des la cinquième année. Cet emprunt de conversion est motivé par le remboursement du solde de l'emprunt de 20 millions à 3 1/2 0/0 de 1952, dont le montant en circulation à fin 1951 était de 15 millions, et du solde de l'emprunt de 35 millions à 3 1/2 0/0 1937, dont le montant en circulation à la même date était de 22.168.000 frs. Le projet d'arrêté a été muni de la clause d'urgence.

POUR DES ELECTIONS LIBRES EN ALLEMAGNE

La Commission des Nations-Unies chargée d'enquêter sur les conditions qui permettraient de procéder à des élections libres en Allemagne a décidé d'ajouter sine die sa session à Genève, après avoir signé son rapport final au secrétaire général.

Après avoir soumis son premier rapport, le 1er mai 1952, 1951, il y a augmentation de voyageurs (2,311,000) et de recettes (4,6 millions de francs). Les directives de l'Assemblée générale la chargeant de mener une enquête à travers toute l'Allemagne. A la fin du mois d'avril 1952, la commission avait pu obtenir toutes les facilités requises de la haute-commission alliée, des autorités de la République fédérale allemande et des secteurs occidentaux de Berlin. Par contre, en dépit des tentatives répétées en vue d'établir un contact réciproque avec les autorités de la zone soviétique d'Allemagne et du secteur oriental de Berlin. La commission n'a reçu aucune réponse aux lettres qu'elle avait adressées à la commission de contrôle soviétique en Allemagne.

La commission, en conséquence, a été obligée de conclure qu'il y avait peu de chance à cette époque qu'elle put poursuivre sa tâche. Cependant, conformément à son mandat elle est demeurée constamment en session avec l'espoir que le gouvernement de l'Union soviétique, désireux de résoudre le problème allemand, serait convaincu de la nécessité de coopérer.

La commission a examiné de près le développement de la situation suscitée d'une part par l'échange de notes entre l'Union soviétique et les trois puissances occidentales, et d'autre part, par les rapports concernant le déroulement des événements intéressants en Allemagne.

C'est pourquoi, après vingt-quatre séances, la commission a décidé de soumettre son rapport final au secrétaire général et d'ajourner sa session sine die.

Néanmoins la commission tient à souligner qu'elle continuera de demeurer à la disposition des Nations Unies et de toutes les parties intéressées, afin de poursuivre sa tâche tant que son mandat demeure en vigueur.

GRISONS ACCIDENT DE CHEMIN DE FER

Un accident de chemin de fer s'est produit à Bever. Le train accéléré Coira-St-Moritz qui quitte Coira à 12,35 h. et arrive à Samedan à 14,35 h. a déraillé à l'entrée de la gare de Bever. Aux premières nouvelles, la locomotrice a roulé au bas du talus. L'enquête technique a montré que la voie, le tablier, le pont et les installations électriques étaient en parfait état de fonctionnement avant et sur le lieu de l'accident. Cela est également valable pour les deux locomotives et l'ensemble des wagons du convoi qui a eu l'accident. La vitesse du train à l'entrée de la courbe d'un rayon de 100 m. était exagérée et doit être considérée comme la cause immédiate du déraillement. L'enquête menée immédiatement par les autorités de district doit déterminer celui qui était responsable de la vitesse exagérée de ce train circulant conformément à l'horaire.

Parmi les passagers victimes de l'accident, il y en avait encore trois le 5 août à l'hôpital d'arrondissement de Samedan. D'après les renseignements fournis par la direction de l'hôpital, une encore être hospitalisée pendant longtemps, tandis que l'état de santé de deux autres patients s'améliore si bien, que ceux-ci pourront s'en aller dans un délai relativement court. Les dégâts matériels sont évalués à environ un million.

Un quotidien largement diffusé a relaté « que ce n'était pas la première fois que les Chemins de fer rhétiques commettaient des infractions au règlement sur la vitesse ». Ca reproche oblige la direction des Chemins de fer rhétiques de proposer aux autorités fédérales de surveillance à Berne et aux autorités compétentes de la Haute Engadine d'intégrer toutes les questions reprochées dans l'enquête en cours.

La direction des Chemins de fer rhétiques adresse ses remer-

ciements ici aux autorités locales, aux organisations sanitaires, à la police et aux pompiers, aux administrations de l'arsenal, de la place de tir de DCA et aux PTT qui — soutenus par des détachements d'ouvriers et de nombreux civils — se sont mis rapidement et en pleine connaissance de la situation à disposition du service de sauvetage, ainsi que pour l'appui qu'ils ont donné lors des travaux de déblaiement et lors de l'organisation improvisée du trafic, laquelle a fourni pleine satisfaction. Les mêmes remerciements s'adressent aussi au personnel de la compagnie qui s'est dévoué judicieusement sans compter.

LUZERNE EXPOSITION INTERNATIONALE DE PHOTOGRAPHIE

L'exposition internationale de photographie de Lucerne dont la clôture avait d'abord été prévue pour le 31 juillet a été prolongée jusqu'au 24 août. Grâce aux modifications intervenues, l'exposition pourra être maintenue à côté de la Semaine internationale de musique (du 9 au 31 août).

NEUCHÂTEL GONGRES INTERNATIONAL DE CAMPING

La presse a été convoquée à l'ouverture du 5ème rallye et du congrès de la Fédération internationale de camping et caravaning, la F.I.C.C. qui groupera à Colombier quelque cinq mille participants venant de 17 pays d'Europe et d'Egypte. Elle a été saluée par M. Ch. F. Baumgartner de Lucerne, président de la Fédération suisse des clubs de camping. Puis les journalistes ont visité le camp installé aux Allées, sous la conduite de MM. F. Ducommun de Genève, vice-président de la F.I.C.C. et M. H. Wehrmann, Zurich, président de la commission technique de la Fédération suisse des clubs de camping. Les tentes et les caravanning, c'est-à-dire les roulottes remorquées et dont certaines sont munies de tous les perfectionnements: électricité, eau courante, chaude et froide, armoire frigorifique et W.C. forment au bord du lac un grand village pourvu d'une cantine, de magasins de ravitaillement de bureau de poste et d'une station sanitaire. Après une excursion sur le lac en véhicule amphibie, les invités ont déjeuné à Neuchâtel, où M. Pierre Champion, journaliste a souligné la bienvenue au nom des délégués du comité d'organisation du Salon de camping qui présida M. Humbert Droz, conseiller communal du nom de la ville de Neuchâtel. Ce salon présente tout ce qui est utile au camping: une tente maure, mise à disposition par le musée ethnographique de Neuchâtel, le matériel de la première expédition suisse à l'Himalaya en 1902, du Dr Jacot-Guillarmod de St. Blaise, un stand réservé aux campements de l'armée suisse et au sport en Amérique. De nombreuses photographies illustrent l'activité des diverses associations sportives sans oublier la littérature consacrée à la vie en plein air. Des spectacles cinématographiques complètent cette documentation.

Si l'alerte a été chaude, dans la région d'Evoleine, une heure après la situation semblait déjà s'améliorer. En quelques instants, le niveau du Rhône était monté de 50 centimètres, ce qui montre l'importance du débit des poches d'eau. Des débris flottaient sur le fleuve et furent emportés jusqu'à Martigny.

Le calme est rétabli, mais tout danger n'est pas écarté. On apprend encore au sujet de l'arrestation des trois voleurs de Kloten-Bülach que les jeunes gens sont arrivés en automobile jeudi vers 20 heures à l'auberge du Lion à Waldbrücke et ont demandé une chambre pour y passer la nuit. Ils demandèrent qu'on leur indique une place derrière la maison pour y placer leur voiture. Comme l'un des 3 individus donnait l'ordre à l'un des complices de passer la nuit dans l'auto, les tenanciers de l'auberge devinrent méfiants. Les trois individus s'inscrivirent sous les noms Gerhard Meyer, magasinier, Erwin Bodmer, monteur, et Hans Keller, chauffeur, cachant leurs noms véritables. Les 3 jeunes gens se rendirent ensuite dans leurs chambre et l'on put en conclure qu'ils avaient abandonné leur projet de laisser l'un d'eux dans l'auto pendant la nuit. Il se laisserent arrêter sans résister. Après un premier interrogatoire, les trois furent conduits au Commandement de la police de Lucerne où ils subirent un interrogatoire plus serré. L'un d'eux ne tarda pas à faire des aveux complets et les autres, d'abord réticents ne tardèrent pas à le suivre. Vendredi matin, des représentants de la police cantonale zurichoise arrivèrent à Lucerne pour transférer à Zurich les trois voleurs. Les trois individus avaient projeté d'assailir, aujourd'hui vendredi premier août, la succursale de la place Helvetia de la Banque populaire suisse.

VAUD CONTRE LA DEPOPULATION DES REGIONS ALPESTRES

Depuis 1946, la population de Château d'Oex a diminué d'environ 10 0/0. Dans le but de lutter contre la dépopulation de la commune, plusieurs conseillers ont transmis à la Municipalité une motion préconisant l'octroi d'avantages fiscaux pour faciliter l'établissement d'une ou plusieurs industries au pays d'Enghien.

OUVERTURE DE LA CONFERENCE MONDIALE DE CAUX

La conférence mondiale de Caux pour le réarmement moral a été ouverte par la célébration de la fête du premier août marquée par une allocation officielle de M. Oulevay, conseiller d'Etat. Le groupe folklorique « La Chanson du Vieux Pays » de St. Maurice s'est fait entendre. Le représentant officiel du premier-ministre de Thaïlande, ainsi que des personnalités du Japon, d'Egypte, du Kenya, des Etats-Unis, de Grèce et d'autres pays européens sont arrivés à Caux.

RENOVATION DE LA SALLE DU GRAND CONSEIL VAUDOIS

Lors de sa dernière session, le Grand Conseil vaudois avait appris avec une certaine satisfaction que la salle des séances, à défaut d'être agrandie et modernisée, serait tout au moins « rafraîchie ». Ce travail sera fait durant l'été; c'est pourquoi la traditionnelle reprise de la session d'automne prévue dès le 25 août, se tiendra à Paula du Palais de Rumine.

LES JEUX OLYMPIQUES DE 1960 ET LA CANDIDATURE DE LAUSANNE

La délégation lausannoise, formée de MM. Pierre Graber, municipal, P.H. Jaccard, directeur de l'Association des intérêts de Lausanne, et Abbas, directeur de l'Office vaudois du tourisme qui s'était rendue à Helsinki pour défendre devant le comité international olympique la candidature de Lausanne pour l'organisation des Jeux de 1960, vient de rentrer en Suisse. Elle n'a eu aucune peine à montrer que Lausanne pouvait donner toutes garanties quant aux installations sportives, au logement dans la région du bassin du Léman notamment, au ravitaillement, aux transports, etc. tant en ce qui concerne les athlètes que les visi-

TESSIN INSTITUT D'ANATOMIE PATHOLOGIQUE AU TESSIN

Jusqu'ici toutes les préparations à analyser, tant au point de vue chimique que judiciaire devaient être envoyées au delà du Gothard. On demandait donc, depuis des années, dans les milieux médicaux, que la canton du Tessin, soit doté d'un institut d'anatomie pathologique, et les autorités se préoccupaient également de la question. C'est chose faite maintenant: l'alle nouvellement construite de l'hôpital de Locarno abrite aujourd'hui un institut pathologique tout à fait indépendant de celle de l'établissement hospitalier. Les quelque 6000 préparations que l'on expédie bon an, mal an du Tessin dans le nord de la Suisse aux fins d'analyse, pourront désormais être examinées à Locarno, d'où une appréciable économie de temps. L'Etat a accordé un premier crédit de 5000 fr. pour subsidier les analyses effectuées pour le compte de gens à ressources modestes.

THURGOVIE L'ENTREE DE THURGOVIE DANS LA CONFEDERATION SUISSE

Comme d'habitude, le canton de Thurgovie se prépare à commémorer l'anniversaire du 150ème anniversaire de son entrée dans la Confédération suisse. Le Grand Conseil tiendra une séance solennelle vers le milieu d'avril. La fête populaire aura lieu les 4 et 5 juillet.

VALAIS RUPTURE DE POCHES D'EAUX

Des poches de glacier de Ferpècle au pied de la Dent Blanche ont sauté. Les eaux apportées par le torrent de la Borgne ont causé de gros dégâts aux Haudères et à Evoleine. Des cultures ont été ravagées. Des garages de ces stations ont été inondés et les automobiles qui y étaient entreposées ont subi des dommages. Des ponts et des passerelles ont été emportés, notamment celle de Lallay qui relie ce village à Evoleine.

Si l'alerte a été chaude, dans la région d'Evoleine, une heure après la situation semblait déjà s'améliorer. En quelques instants, le niveau du Rhône était monté de 50 centimètres, ce qui montre l'importance du débit des poches d'eau. Des débris flottaient sur le fleuve et furent emportés jusqu'à Martigny. Le calme est rétabli, mais tout danger n'est pas écarté.

LIBERTÉ PATRIE VAUD

On apprend encore au sujet de l'arrestation des trois voleurs de Kloten-Bülach que les jeunes gens sont arrivés en automobile jeudi vers 20 heures à l'auberge du Lion à Waldbrücke et ont demandé une chambre pour y passer la nuit. Ils demandèrent qu'on leur indique une place derrière la maison pour y placer leur voiture. Comme l'un des 3 individus donnait l'ordre à l'un des complices de passer la nuit dans l'auto, les tenanciers de l'auberge devinrent méfiants. Les trois individus s'inscrivirent sous les noms Gerhard Meyer, magasinier, Erwin Bodmer, monteur, et Hans Keller, chauffeur, cachant leurs noms véritables. Les 3 jeunes gens se rendirent ensuite dans leurs chambre et l'on put en conclure qu'ils avaient abandonné leur projet de laisser l'un d'eux dans l'auto pendant la nuit. Il se laisserent arrêter sans résister. Après un premier interrogatoire, les trois furent conduits au Commandement de la police de Lucerne où ils subirent un interrogatoire plus serré. L'un d'eux ne tarda pas à faire des aveux complets et les autres, d'abord réticents ne tardèrent pas à le suivre. Vendredi matin, des représentants de la police cantonale zurichoise arrivèrent à Lucerne pour transférer à Zurich les trois voleurs. Les trois individus avaient projeté d'assailir, aujourd'hui vendredi premier août, la succursale de la place Helvetia de la Banque populaire suisse.

OUVERTURE DE LA CONFERENCE MONDIALE DE CAUX

La conférence mondiale de Caux pour le réarmement moral a été ouverte par la célébration de la fête du premier août marquée par une allocation officielle de M. Oulevay, conseiller d'Etat. Le groupe folklorique « La Chanson du Vieux Pays » de St. Maurice s'est fait entendre. Le représentant officiel du premier-ministre de Thaïlande, ainsi que des personnalités du Japon, d'Egypte, du Kenya, des Etats-Unis, de Grèce et d'autres pays européens sont arrivés à Caux.

RENOVATION DE LA SALLE DU GRAND CONSEIL VAUDOIS

Lors de sa dernière session, le Grand Conseil vaudois avait appris avec une certaine satisfaction que la salle des séances, à défaut d'être agrandie et modernisée, serait tout au moins « rafraîchie ». Ce travail sera fait durant l'été; c'est pourquoi la traditionnelle reprise de la session d'automne prévue dès le 25 août, se tiendra à Paula du Palais de Rumine.

LES JEUX OLYMPIQUES DE 1960 ET LA CANDIDATURE DE LAUSANNE

La délégation lausannoise, formée de MM. Pierre Graber, municipal, P.H. Jaccard, directeur de l'Association des intérêts de Lausanne, et Abbas, directeur de l'Office vaudois du tourisme qui s'était rendue à Helsinki pour défendre devant le comité international olympique la candidature de Lausanne pour l'organisation des Jeux de 1960, vient de rentrer en Suisse. Elle n'a eu aucune peine à montrer que Lausanne pouvait donner toutes garanties quant aux installations sportives, au logement dans la région du bassin du Léman notamment, au ravitaillement, aux transports, etc. tant en ce qui concerne les athlètes que les visi-

teurs. Le fait que Lausanne est le siège du Comité international olympique plaide également en faveur de cette cité. L'accueil fait dans tous les milieux olympiques à la délégation et à la candidature de Lausanne a été très favorable. Le CIO ne prendra une décision que lors de sa session de 1955 à Paris. Non seulement Lausanne, mais tout le pays avait intérêt à voir aboutir la candidature de la capitale vaudoise.

ZURICH LE CONGRES DU « PRE VERT »

Le deuxième Congrès international pour l'étude des problèmes de la répartition des marchandises, organisé par l'Institut coopératif « Au pré vert » (Fondation A. et G. Duttweiler), s'est terminé. Il a duré 4 jours, et 200 personnes y ont participé. C'était une des premières tentatives européennes de trouver un terrain propre à un échange d'idées et d'expériences, à l'échelle internationale, dans ce domaine. Les congressistes ont discuté des problèmes techniques, économiques et humains particuliers au commerce de détail de notre temps et aux coopératives, sous ce thème général: « Introduction des consommateurs dans les fonctions de répartition ». Les débats ont roulé principalement sur les dernières expériences faites par les entreprises et les magasins où se pratique le « self service » et sur les formes transitoires de ce système, dont la grande majorité des participants ont reconnu les heureux effets et la nécessité. Le congrès est en outre arrivé à la conclusion qu'en dehors de cela, le commerce a encore d'autres grandes possibilités d'augmenter sa productivité, dans l'intérêt des consommateurs et de la société de notre temps, en pleine évolution. Lors de cet échange d'idées et d'expériences, les considérations de concurrence ont été reléguées à l'arrière-plan et c'est surtout la volonté d'arriver à une collaboration des différentes formes de commerce en vue d'un rendement meilleur qui s'est manifestée. Le congrès a décidé à l'unanimité l'institution d'un organisme international permanent pour un échange d'expériences. D'importantes personnalités du monde du commerce, des coopératives, de l'économie et des magistrats, de 11 nationalités, ont participé à ce congrès.

UN ENTREPOT MILITAIRE CAMBRIOLE A KLOTEN

La police cantonale zurichoise communique que vraisemblablement dans la période du 28 au 30 juillet, des inconnus ont pénétré par effraction dans un dépôt de l'école de recrues des troupes de transmission stationnées actuellement à Kloten, et se sont emparés de trois mille balles, modèle 1911/44, calibre 9 mm., deux bandes de munitions ainsi que 12 magasins vides ainsi que trois appareils pour vider les cartouches.

CALEDONIAN INSURANCE COMPANY

Alexandria Branch Office: 23, Bld. Saad Zaghloul, Telephone 27104 R.C.A. 21579. Cairo Agent: M. Jacques Chiniara, 9, Rue Chérifien 1st floor Rolin Bldg (opposite the Exchange), Telephone 76423 R. C. C. 68226. & Agencies throughout the Near East.

BANQUE D'ATHENES

SOCIETE ANONYME Siège Social à ATHENES. — Adr. Télégr.: BANKATEN Etablie en Egypte depuis 1896. 84 AGENCES EN GRECE: EGYPTE: ALEXANDRIE — LE CAIRE — PORT-SAID. ANGLETERRE: 6, Old Jewry, LONDON E.C. 2. CHYPRE: LIMASSOL, NICOSIE, FAMAUSTA. ETATS-UNIS: Bank of Athens Trust Co., 205, West 33rd Street, NEW-YORK. AFRIQUE DU SUD: The South African Bank of Athens Ltd., 116, Marshall Street, JOHANNESBURG. Security Building, Exchange Place, CAPE TOWN. Correspondants dans les principales villes du monde. Exécution de toute opération de Banque en général. Registre du Commerce Alexandrie: 436 — Le Caire: 4410 — Port-Saïd: 148.

CREDIT LYONNAIS

Préservez votre santé en buvant Les Eaux Gazeuses N. SPATHIS. La boisson saine et rafraichissante par excellence.

SAVOY PHARMACY NORTON & Co.

en face National Bank, LE CAIRE Pharmacie de Confiance Exécution soignée des Ordonnances — Prix très modérés —

A chaque problème sa solution!

Un décès prématuré peut compromettre votre entreprise. Sauvegardez vos intérêts en concluant: . UNE ASSURANCE MIXTE . AVEC VOTRE ASSOCIE au capital progressif une assurance mixte en faveur de vos héritiers sur deux têtes: Ces polices permettront un règlement facile de votre succession.

HELVETIA-VIE

Direction pour l'Orient 39, Rue Kasr-el-Nil LE CAIRE Compagnie Suisse d'Assurance sur la Vie

Dans nos SOCIÉTÉS du CAIRE et d'ALEXANDRIE

SERVICES DIVINS



EGILSE PROTESTANTE D'ALEXANDRIE 15, rue de la Poste

PAS DE CULTE LE DIMANCHE 17 AOUT Prochain culte en langue allemande dimanche 24 août à 9 h. 45.

RECEPTION Du 1er juillet au 30 septembre, le pasteur reçoit au bureau de l'Eglise les mardi et vendredi entre 10 h. et midi. En dehors de ces heures il reçoit au Presbytère mais sur rendez-vous. Téléphone au bureau No. 24249.

DOMICILE DU PASTEUR DUBOIS Presbytère de Camp de César, 29, rue Bolbitine, Tél. 70650.

EGILSE EVANGELIQUE DU CAIRE 39 Avenue Fouad Ier

DIMANCHE 17 AOUT 1952 à 10 h.

Culte présidé par Monsieur le Pasteur Ch. DuBois d'Alexandrie.

Sujet: C'est en vain qu'on épure, les scories ne se détachent pas. Jérémie 6:29.

Le Pasteur et Mme Ecouyer sont en vacances à Crémont, Jura Bernois, Suisse, pour les mois de juillet, août et septembre. Pendant leur absence, M. le Pasteur DuBois, d'Alexandrie, veut bien se tenir à la disposition de l'Eglise en cas de nécessité. On peut l'atteindre soit directement (tél. 70650), soit par l'entremise, au Caire, de M. Favarger, Président du Conseil d'Eglise (tél. 43955), de la Légation Suisse (tél. 78172) ou de l'Hôpital Victoria (tél. 77637/8). Il viendra d'ailleurs prêcher au Caire les Dimanches suivants: 17 août et 14 septembre. De plus, Dimanche 31 août, il y aura, de 10 h. à 10 h. 30 un recueillement présidé par quelques membres de l'Eglise. On voudra bien retenir ces dates et profiter de ces occasions de se rencontrer au temple.

QUE VOIR CE SOIR ?

Cinéma à Alexandrie

- ALHAMBRA - Tél. 29054 - «La strada finisce sul fiume». «Canzoni per le strade» (Tajoli).
AMIR - Tél. 27693 - «Deadline» (Humphrey Bogart).
FOUAD - Tél. 25832 - «Doménica d'Agosto» («Il mondo vuole così» (De Sica).
METRO - Tél. 22850-22859 - «Love is better than ever» (Elizabeth Taylor, Larry Parks).
RIALTO - Tél. 24694 - «Man of bronze» (Burt Lancaster, Phyllis Thaxter).
RIO - Tél. 29036 - «The well» (Richard Rober, Barry Kelly).
ROYAL - Tél. 26329 - «Flesh and fury» (Tony Curtis, Jan Sterling).
STRAND - Tél. 22322 - «Guardie e ladri» (Toto, Aldo Fabrizi).
GAITE - Tél. 71225 - «Task Force» (Gary Cooper).
Théâtre
MOHAMED ALY - Tél. 25106 - «RICCARDO PASSAGLIA, dans ses numéros de magie blanche.

LES HARLEM GLOBE-TROTTERS à Alexandrie

Vendredi 15 et Samedi 16 à 9 h. p.m. au STADE FOUAD Ier

Billets en vente à l'IBRAHIMIEH SPORTS CLUB

Crème Borolan

Je suis la meilleure amie de Madame... Je m'appelle la Crème Borolan. A la plage comme à la table de toilette je suis indispensable; car dans n'importe quel cas d'irritation de la peau je suis infatigable. Je calme, préviens, guéris: Démangeaisons, Engelures, Gerçures, rougeurs des nouveaux nés. Par son emploi journalier la Crème Borolan communique à la peau la blancheur et la souplesse. Elle prévient et efface les rides. Dans les principales pharmacies et drogueries d'Egypte,

A ALEXANDRIE

SECTION SUISSE DE TIR D'ALEXANDRIE



AVIS

Il est porté à la connaissance de tous nos Membres que les tir à notre Stand de Maamourah seront suspendus à partir d'aujourd'hui et jusqu'à nouvel ordre.

Les séances d'entraînement qui avaient été prévues n'auront donc pas lieu.

Un avis ultérieur sera donné dès que les entraînements recommenceront à notre place de tir.

Alexandrie, le 24 Juillet 1952.

LE COMITE

PETIT MALTRAITE D'HISTOIRES SUISSES par JACK ROLLAN

Au cours de cet hiver, au Cercle Suisse d'Alexandrie, M. Alfred Beauverd nous a fait lire aux jarnes par la lecture du livre si plein de verve et d'ironie de M. Jack Rollan: Petit maltraite d'histoires suisses. Nous en publions aujourd'hui un chapitre tout en conseillant vivement à nos lecteurs de se procurer cet ouvrage plaisamment illustré par Robert Lips.

Le premier Suisse: ADAM

Une légende trop répandue, et malheureusement accréditée dans nombre de pays étrangers où l'on a l'oeil fixé sur nous, voudrait que le premier Suisse ait été un certain Guillaume Tell. — Significative est l'anecdote bien connue qui fait répliquer à un gamin de chez nous, interrogé sur le nom du premier homme: — C'est Guillaume Tell, Monsieur! Et comme le maître lui colle un zéro, tout en lui rappelant qu'il ne peut s'agir que d'Adam: — Charette! fait le gosse, j'avais pas pensé aux étrangers! Et notre bambin se trompe une seconde fois lorsqu'il prend Adam pour un Ausländer. Faute pardurable, il faut l'admettre quand on connaît la désertion des manuels à l'endroit de nos origines. L'erreur qui subsiste à ce sujet provient sans aucun doute du fait que Tell, bien après Adam, est lui aussi une histoire désagréable dans laquelle une bonne tenait également le premier rôle. D'où la confusion que fait le populaire, toujours pressé de trouver une explication toute

l'occasion est donc trop belle de mettre la chose historique au point et d'affirmer à l'intention des classes futures (et pour commencer par le commencement) que le père Adam fut, non seulement le premier homme, mais en même temps (et surtout!) le premier Suisse. — Il n'est que de relire la Genèse pour comprendre, devant ces merveilles qui nous sent une à une sous nos yeux éblouis, que le paradis terrestre ne pouvait être que la Suisse.

Confort poussé au maximum, panorama incomparable, tranquillité garantie, ouvert tout l'année, en voilà suffisamment pour nous édifier sans erreur possible sur l'emplacement de ce palais paradisiaque. Et si on l'appelle longtemps, «Eden» au lieu d'«Héli-vétie», ce fut dans la seule intention de flatter les touristes anglais. On poussa même la courtoisie jusqu'à adopter leur hymne national.

Mais n'anticipons pas. Pour l'heure nous voulons simplement établir l'origine indiscutable de notre père à tous et s'il en fallait encore une autre preuve, nous n'aurions qu'à citer la belle devise nationale qui flambe sur les étendards de nos sociétés de gymnastique et qui fuse chaque année au dessert du banquet inaugural du Comptoir suisse. Lorsqu'Adam ouvrit les yeux pour la première fois et qu'il se vit seul, qu'il donc mieux que lui pouvait lancer ce slogan:

UN POUR TOUS — TOUS POUR UN

Cependant, malgré la joie d'être en Suisse et d'y voir clair, Adam ne tarda pas à s'ennuyer, seul au logis. Le Créateur (portant prévoyant) n'avait oublié qu'une chose: c'est que le Suisse était fait pour vivre en société. Depuis, d'ailleurs, cette omission a été largement réparée et chaque citoyen a la possibilité de partager ses soirées entre une amicale de sou-souf, une société de tir et une chorale régionale. Mais, pour l'instant, la solitude pesait lourd à notre ancêtre — brillant de se dévouer dans tous les comités que son instinct patriotique lui laissait pressentir.

Heureusement, dans Sa Grande Clairvoyance, le Créateur devina ce qui manquait à notre premier Suisse. C'était la contradiction (et le droit de s'en servir), sans laquelle la démocratie n'est qu'un vain mot. Et, pendant qu'Adam dormait dans son palais fédéral, un ange descendit, lui prit une

côte et en fit un être admirable de proportions, vêtu de longs cheveux dorés sous lesquels se cachaient mille protomes de foies démocratiques. — Après quoi, l'ange reparti sur la pointe des ailes, et le Créateur lâcha un grand tonnerre de satisfaction. Il y avait de quoi: la Confédération était virtuellement créée. Adam se réveilla, dévisagea sans méfiance sa compagne court vêtue et fit cette constatation pleine d'un bon sens spécifiquement helvétique: — Y en a point comme nous. La femme suisse était trouvée, il ne restait qu'à la faire cuire à l'électricité.

Des lors, le premier Suisse prit conscience de ses responsabilités. La vie prenait un sens, et les soirées allaient être moins longues. En citoyen organisé, il convoqua sans tarder une assemblée générale et quand tout le monde fut rassemblé: lapins, poules, ras-

gators, tigre royal, hérissons, langoustes, canaris, cochons, il les mit au garde-à-vous et hissa le drapeau au sommet de la girafe. Puis il lut quelques pages de Gonzague de Reynold et déclara solennellement: — Pas d'histoires, on est neutre!

Les éléphants trompèrent une sonnerie puissante et triste (bien dans la note de notre vieux musique patriotique) et les perroquets s'envolèrent porter la bonne nouvelle dans toutes les directions. Eve, pourtant, n'avait pas l'air enchanté. — Qu'est-ce qu'on va bien pouvoir faire toute la journée? demanda-t-elle à Adam. — On comptera les heures, décida papa. C'est ainsi que naquit l'industrie horlogère qui prit par la suite une extension considérable dans le pays. — Et la nuit? revint Eve à la charge, en louchant du côté de l'arbre qui allait devenir généalogique. Mais Adam ne répondit pas (pas encore) et, tournant le dos à sa langoureuse compagne, il ramassa son bottequin et se dirigea vers la vache — car c'était l'heure de traire.

La communauté de travail de l'organisation des Suisses à l'étranger victimes des dommages de guerre et des Suisses rapatriés a tenu à Berner une séance d'orientation de presse. Ce fut l'occasion de rappeler que dès le début, nos autorités ont affirmé qu'elles considéraient comme un devoir moral de venir en aide à ceux de nos compatriotes qui, à l'étranger, auraient à souffrir des conséquences de la guerre. C'est ainsi que M. Stampfli, alors président de la Confédération, déclara à la Journée des Suisses à l'étranger de 1944: «Le jour viendra où nous aurons connaissance de tous les dommages subis par nos compatriotes à l'étranger et nous devons alors, nous Suisses de l'intérieur, les soutenir non seulement en paroles, mais par des actes, dans le cadre d'un bilan général dans lequel les sacrifices de guerre seront répartis en toute justice et équité, entre tous». Depuis lors, huit ans ont passé et la guerre est terminée depuis sept ans. Pourtant, aucun pas concret n'a été fait dans la voie ouverte jadis. C'est pourquoi la communauté de travail à adressé au Conseil fédéral le voeu qu'une solution urgente soit apportée au problème des dommages de guerre subis par les Suisses à l'étranger, indépendamment des négociations concernant l'exécution de l'accord

de Washington et le milliard de clearing. La requête de la communauté de travail prie le Conseil fédéral de faire examiner les déclarations de dommages déposées au Département politique et à la Caisse suisse de compensation, afin que la nouvelle action, recommandée par la commission d'experts, pour l'aide aux Suisses rapatriés puisse être introduite par l'octroi d'a-comptes. En regard à la situation désespérée de maintes victimes de la guerre, ce geste de solidarité confédérale s'impose d'urgence. La communauté d'action demande en outre qu'un droit aux dédommements soit accordé aux intéressés lors de la préparation de l'arrêté. A propos de la déclaration faite au Conseil national par le conseiller fédéral Pettenpeter, selon laquelle 121,5 milliards de francs seulement seront prélevés du milliard de clearing pour l'indemnisation des victimes suisses de la guerre, la communauté de travail précise qu'en regard de l'étendue des dommages subis — 2,5 milliards de francs répartis entre 20.300 sinistrés — la somme prévue doit être considérée comme tout à fait insuffisante. Ce point de vue est d'ailleurs partagé par la commission d'experts de la Nouvelle Société Helvétique.

NOUVEL ASSAUT A L'EVEREST

La Fondation suisse pour les explorations alpines communique: Pour pouvoir exploiter l'expérience acquise lors de la reconnaissance de la route sud du Mont Everest au printemps dernier, une seconde expédition va être envoyée au cours des mois d'octobre et de novembre prochains, c'est-à-dire dans la période stable de l'après-mousson, et tentera de nouveau l'ascension de ce sommet. L'autorisation du gouvernement népalais pour cette expédition a été obtenue. Etant donné que plusieurs membres de l'expédition du printemps sont empêchés par leurs engagements professionnels de prendre part à cette nouvelle expédition, de nouveaux éléments, frais et en pleine forme, ont été engagés. Le docteur Gabriel Chevalley (Bez) a été désigné comme chef de l'expédition. L'expédition se composera des trois guides suivants: Raymond Lambert, Genève, Arthur Spöhel, Berne, et Gustave Gross, Le Trétien (Salvan) et les deux alpinistes Jean Puzio,

A NOS LECTEURS

Plusieurs de nos abonnés s'étant plaints de retards dans la livraison de notre Journal ou même de sa non réception, nous prions instamment ceux qui, à l'avenir, auraient à souffrir de ces irrégularités, de vouloir bien nous en porter connaissance par écrit, afin que nous puissions, pour remédier à cette situation, communiquer leurs doléances à l'Administration des Postes pour les suites qu'elles comporteraient.

AU CAIRE

CERCLE SUISSE - Embabeh

Les Menus fixes sont suspendus pendant la saison d'été. Messieurs les membres peuvent commander des repas à la carte. (avis d'un jour au moins s.v.p.)

DU CAIRE A GENEVE

IRIS AVICHAY

IRIS AVICHAY — JEAN BARD! Un couple d'artistes probes et dynamiques, deux pédagogues subtils, une femme et un homme de caractère, deux tempéraments, deux personnalités attachantes et intéressantes... Mais l'amour de leur Art... et aussi leur amour, les ont unis si profondément qu'on a peine à isoler un seul des éléments de ce tandem si parfaitement accordé! Pourtant aujourd'hui, c'est Iris Avichay qui nous intéresse. Et, bousculant sa modeste et de femme fier toujours devant son maître et ses élèves, nous allons tenter de vous faire mieux apprécier son talent et son caractère.

Bien que Suisse de coeur, elle n'a pas oublié cette Egypte prestigieuse qui fut son berceau et cette ville du Caire où vit encore une partie de sa famille. — Pas d'histoires, on est neutre! Les éléphants trompèrent une sonnerie puissante et triste (bien dans la note de notre vieux musique patriotique) et les perroquets s'envolèrent porter la bonne nouvelle dans toutes les directions. Eve, pourtant, n'avait pas l'air enchanté. — Qu'est-ce qu'on va bien pouvoir faire toute la journée? demanda-t-elle à Adam. — On comptera les heures, décida papa. C'est ainsi que naquit l'industrie horlogère qui prit par la suite une extension considérable dans le pays. — Et la nuit? revint Eve à la charge, en louchant du côté de l'arbre qui allait devenir généalogique. Mais Adam ne répondit pas (pas encore) et, tournant le dos à sa langoureuse compagne, il ramassa son bottequin et se dirigea vers la vache — car c'était l'heure de traire.

— Et que je fais, je m'efforce de le faire au plus près de ma conscience. (Et voilà, mesdames et messieurs, voilà tout le caractère d'Iris Avichay: une volonté de fer et une rare conscience professionnelle. Voilà le caractère d'une artiste capable de travailler des heures, des jours entiers, une réplique ou un phrase qui lui paraissent ne pas s'inscrire comme elles le voudraient... Elle est très dure envers elle-même... et presque aussi dure envers les autres. Ses élèves du Conservatoire en savent quelque chose!)

— Car vous n'avez pas aimé beaucoup la discipline, chère madame, avec un caractère aussi entier que le vôtre? — Ne croyez pas ça! Oh! non!... Que voulez-vous, j'ai la passion de l'ordre, de l'ordre en toutes choses, et cela demande au contraire une discipline de tous les instants! De plus, j'aime le travail, j'aime mon métier et (vous allez probablement sourire) je fais mon ménage avec entraînement et plaisir!... — Une femme heureuse, somme toute, qui ne fait que ce qu'elle aime!

— Dites plutôt, qui aime (ou essaye d'aimer) ce qu'elle fait!... — Nuance... — Et ce que je fais, je m'efforce de le faire au plus près de ma conscience. (Et voilà, mesdames et messieurs, voilà tout le caractère d'Iris Avichay: une volonté de fer et une rare conscience professionnelle. Voilà le caractère d'une artiste capable de travailler des heures, des jours entiers, une réplique ou un phrase qui lui paraissent ne pas s'inscrire comme elles le voudraient... Elle est très dure envers elle-même... et presque aussi dure envers les autres. Ses élèves du Conservatoire en savent quelque chose!)

— Car vous n'avez pas aimé beaucoup la discipline, chère madame, avec un caractère aussi entier que le vôtre? — Ne croyez pas ça! Oh! non!... Que voulez-vous, j'ai la passion de l'ordre, de l'ordre en toutes choses, et cela demande au contraire une discipline de tous les instants! De plus, j'aime le travail, j'aime mon métier et (vous allez probablement sourire) je fais mon ménage avec entraînement et plaisir!... — Une femme heureuse, somme toute, qui ne fait que ce qu'elle aime!

— Dites plutôt, qui aime (ou essaye d'aimer) ce qu'elle fait!... — Nuance... — Et ce que je fais, je m'efforce de le faire au plus près de ma conscience. (Et voilà, mesdames et messieurs, voilà tout le caractère d'Iris Avichay: une volonté de fer et une rare conscience professionnelle. Voilà le caractère d'une artiste capable de travailler des heures, des jours entiers, une réplique ou un phrase qui lui paraissent ne pas s'inscrire comme elles le voudraient... Elle est très dure envers elle-même... et presque aussi dure envers les autres. Ses élèves du Conservatoire en savent quelque chose!)

— Car vous n'avez pas aimé beaucoup la discipline, chère madame, avec un caractère aussi entier que le vôtre? — Ne croyez pas ça! Oh! non!... Que voulez-vous, j'ai la passion de l'ordre, de l'ordre en toutes choses, et cela demande au contraire une discipline de tous les instants! De plus, j'aime le travail, j'aime mon métier et (vous allez probablement sourire) je fais mon ménage avec entraînement et plaisir!... — Une femme heureuse, somme toute, qui ne fait que ce qu'elle aime!

— Dites plutôt, qui aime (ou essaye d'aimer) ce qu'elle fait!... — Nuance... — Et ce que je fais, je m'efforce de le faire au plus près de ma conscience. (Et voilà, mesdames et messieurs, voilà tout le caractère d'Iris Avichay: une volonté de fer et une rare conscience professionnelle. Voilà le caractère d'une artiste capable de travailler des heures, des jours entiers, une réplique ou un phrase qui lui paraissent ne pas s'inscrire comme elles le voudraient... Elle est très dure envers elle-même... et presque aussi dure envers les autres. Ses élèves du Conservatoire en savent quelque chose!)

— Car vous n'avez pas aimé beaucoup la discipline, chère madame, avec un caractère aussi entier que le vôtre? — Ne croyez pas ça! Oh! non!... Que voulez-vous, j'ai la passion de l'ordre, de l'ordre en toutes choses, et cela demande au contraire une discipline de tous les instants! De plus, j'aime le travail, j'aime mon métier et (vous allez probablement sourire) je fais mon ménage avec entraînement et plaisir!... — Une femme heureuse, somme toute, qui ne fait que ce qu'elle aime!

— Dites plutôt, qui aime (ou essaye d'aimer) ce qu'elle fait!... — Nuance... — Et ce que je fais, je m'efforce de le faire au plus près de ma conscience. (Et voilà, mesdames et messieurs, voilà tout le caractère d'Iris Avichay: une volonté de fer et une rare conscience professionnelle. Voilà le caractère d'une artiste capable de travailler des heures, des jours entiers, une réplique ou un phrase qui lui paraissent ne pas s'inscrire comme elles le voudraient... Elle est très dure envers elle-même... et presque aussi dure envers les autres. Ses élèves du Conservatoire en savent quelque chose!)

— Car vous n'avez pas aimé beaucoup la discipline, chère madame, avec un caractère aussi entier que le vôtre? — Ne croyez pas ça! Oh! non!... Que voulez-vous, j'ai la passion de l'ordre, de l'ordre en toutes choses, et cela demande au contraire une discipline de tous les instants! De plus, j'aime le travail, j'aime mon métier et (vous allez probablement sourire) je fais mon ménage avec entraînement et plaisir!... — Une femme heureuse, somme toute, qui ne fait que ce qu'elle aime!

— Dites plutôt, qui aime (ou essaye d'aimer) ce qu'elle fait!... — Nuance... — Et ce que je fais, je m'efforce de le faire au plus près de ma conscience. (Et voilà, mesdames et messieurs, voilà tout le caractère d'Iris Avichay: une volonté de fer et une rare conscience professionnelle. Voilà le caractère d'une artiste capable de travailler des heures, des jours entiers, une réplique ou un phrase qui lui paraissent ne pas s'inscrire comme elles le voudraient... Elle est très dure envers elle-même... et presque aussi dure envers les autres. Ses élèves du Conservatoire en savent quelque chose!)

— Car vous n'avez pas aimé beaucoup la discipline, chère madame, avec un caractère aussi entier que le vôtre? — Ne croyez pas ça! Oh! non!... Que voulez-vous, j'ai la passion de l'ordre, de l'ordre en toutes choses, et cela demande au contraire une discipline de tous les instants! De plus, j'aime le travail, j'aime mon métier et (vous allez probablement sourire) je fais mon ménage avec entraînement et plaisir!... — Une femme heureuse, somme toute, qui ne fait que ce qu'elle aime!

— Dites plutôt, qui aime (ou essaye d'aimer) ce qu'elle fait!... — Nuance... — Et ce que je fais, je m'efforce de le faire au plus près de ma conscience. (Et voilà, mesdames et messieurs, voilà tout le caractère d'Iris Avichay: une volonté de fer et une rare conscience professionnelle. Voilà le caractère d'une artiste capable de travailler des heures, des jours entiers, une réplique ou un phrase qui lui paraissent ne pas s'inscrire comme elles le voudraient... Elle est très dure envers elle-même... et presque aussi dure envers les autres. Ses élèves du Conservatoire en savent quelque chose!)

— Car vous n'avez pas aimé beaucoup la discipline, chère madame, avec un caractère aussi entier que le vôtre? — Ne croyez pas ça! Oh! non!... Que voulez-vous, j'ai la passion de l'ordre, de l'ordre en toutes choses, et cela demande au contraire une discipline de tous les instants! De plus, j'aime le travail, j'aime mon métier et (vous allez probablement sourire) je fais mon ménage avec entraînement et plaisir!... — Une femme heureuse, somme toute, qui ne fait que ce qu'elle aime!

— Dites plutôt, qui aime (ou essaye d'aimer) ce qu'elle fait!... — Nuance... — Et ce que je fais, je m'efforce de le faire au plus près de ma conscience. (Et voilà, mesdames et messieurs, voilà tout le caractère d'Iris Avichay: une volonté de fer et une rare conscience professionnelle. Voilà le caractère d'une artiste capable de travailler des heures, des jours entiers, une réplique ou un phrase qui lui paraissent ne pas s'inscrire comme elles le voudraient... Elle est très dure envers elle-même... et presque aussi dure envers les autres. Ses élèves du Conservatoire en savent quelque chose!)

— Car vous n'avez pas aimé beaucoup la discipline, chère madame, avec un caractère aussi entier que le vôtre? — Ne croyez pas ça! Oh! non!... Que voulez-vous, j'ai la passion de l'ordre, de l'ordre en toutes choses, et cela demande au contraire une discipline de tous les instants! De plus, j'aime le travail, j'aime mon métier et (vous allez probablement sourire) je fais mon ménage avec entraînement et plaisir!... — Une femme heureuse, somme toute, qui ne fait que ce qu'elle aime!

— Dites plutôt, qui aime (ou essaye d'aimer) ce qu'elle fait!... — Nuance... — Et ce que je fais, je m'efforce de le faire au plus près de ma conscience. (Et voilà, mesdames et messieurs, voilà tout le caractère d'Iris Avichay: une volonté de fer et une rare conscience professionnelle. Voilà le caractère d'une artiste capable de travailler des heures, des jours entiers, une réplique ou un phrase qui lui paraissent ne pas s'inscrire comme elles le voudraient... Elle est très dure envers elle-même... et presque aussi dure envers les autres. Ses élèves du Conservatoire en savent quelque chose!)

— Car vous n'avez pas aimé beaucoup la discipline, chère madame, avec un caractère aussi entier que le vôtre? — Ne croyez pas ça! Oh! non!... Que voulez-vous, j'ai la passion de l'ordre, de l'ordre en toutes choses, et cela demande au contraire une discipline de tous les instants! De plus, j'aime le travail, j'aime mon métier et (vous allez probablement sourire) je fais mon ménage avec entraînement et plaisir!... — Une femme heureuse, somme toute, qui ne fait que ce qu'elle aime!

— Dites plutôt, qui aime (ou essaye d'aimer) ce qu'elle fait!... — Nuance... — Et ce que je fais, je m'efforce de le faire au plus près de ma conscience. (Et voilà, mesdames et messieurs, voilà tout le caractère d'Iris Avichay: une volonté de fer et une rare conscience professionnelle. Voilà le caractère d'une artiste capable de travailler des heures, des jours entiers, une réplique ou un phrase qui lui paraissent ne pas s'inscrire comme elles le voudraient... Elle est très dure envers elle-même... et presque aussi dure envers les autres. Ses élèves du Conservatoire en savent quelque chose!)

— Car vous n'avez pas aimé beaucoup la discipline, chère madame, avec un caractère aussi entier que le vôtre? — Ne croyez pas ça! Oh! non!... Que voulez-vous, j'ai la passion de l'ordre, de l'ordre en toutes choses, et cela demande au contraire une discipline de tous les instants! De plus, j'aime le travail, j'aime mon métier et (vous allez probablement sourire) je fais mon ménage avec entraînement et plaisir!... — Une femme heureuse, somme toute, qui ne fait que ce qu'elle aime!

— Dites plutôt, qui aime (ou essaye d'aimer) ce qu'elle fait!... — Nuance... — Et ce que je fais, je m'efforce de le faire au plus près de ma conscience. (Et voilà, mesdames et messieurs, voilà tout le caractère d'Iris Avichay: une volonté de fer et une rare conscience professionnelle. Voilà le caractère d'une artiste capable de travailler des heures, des jours entiers, une réplique ou un phrase qui lui paraissent ne pas s'inscrire comme elles le voudraient... Elle est très dure envers elle-même... et presque aussi dure envers les autres. Ses élèves du Conservatoire en savent quelque chose!)

— Car vous n'avez pas aimé beaucoup la discipline, chère madame, avec un caractère aussi entier que le vôtre? — Ne croyez pas ça! Oh! non!... Que voulez-vous, j'ai la passion de l'ordre, de l'ordre en toutes choses, et cela demande au contraire une discipline de tous les instants! De plus, j'aime le travail, j'aime mon métier et (vous allez probablement sourire) je fais mon ménage avec entraînement et plaisir!... — Une femme heureuse, somme toute, qui ne fait que ce qu'elle aime!

— Dites plutôt, qui aime (ou essaye d'aimer) ce qu'elle fait!... — Nuance... — Et ce que je fais, je m'efforce de le faire au plus près de ma conscience. (Et voilà, mesdames et messieurs, voilà tout le caractère d'Iris Avichay: une volonté de fer et une rare conscience professionnelle. Voilà le caractère d'une artiste capable de travailler des heures, des jours entiers, une réplique ou un phrase qui lui paraissent ne pas s'inscrire comme elles le voudraient... Elle est très dure envers elle-même... et presque aussi dure envers les autres. Ses élèves du Conservatoire en savent quelque chose!)

— Car vous n'avez pas aimé beaucoup la discipline, chère madame, avec un caractère aussi entier que le vôtre? — Ne croyez pas ça! Oh! non!... Que voulez-vous, j'ai la passion de l'ordre, de l'ordre en toutes choses, et cela demande au contraire une discipline de tous les instants! De plus, j'aime le travail, j'aime mon métier et (vous allez probablement sourire) je fais mon ménage avec entraînement et plaisir!... — Une femme heureuse, somme toute, qui ne fait que ce qu'elle aime!

— Dites plutôt, qui aime (ou essaye d'aimer) ce qu'elle fait!... — Nuance... — Et ce que je fais, je m'efforce de le faire au plus près de ma conscience. (Et voilà, mesdames et messieurs, voilà tout le caractère d'Iris Avichay: une volonté de fer et une rare conscience professionnelle. Voilà le caractère d'une artiste capable de travailler des heures, des jours entiers, une réplique ou un phrase qui lui paraissent ne pas s'inscrire comme elles le voudraient... Elle est très dure envers elle-même... et presque aussi dure envers les autres. Ses élèves du Conservatoire en savent quelque chose!)

Cheez Melki Maître Drapier. Les meilleures draperies, les plus beaux coloris, au plus bas prix. MAISON PRINCIPALE: 13, Rue Tewfik. ANNEXE: 23, Place Mohamed Aly (Immeuble de la Daira Youssoufia). TEL. 20438. R.C.A. 36449

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE ET INDUSTRIELLE D'EGYPTE, S.A.E. R. C. A. 1828. Siège Social: Alexandrie — 69 Rue Fouad Ier. Téléphones: 29498 — 24932. Fabrique de produits et engrais chimiques à Kafr-El-Zayat. PRODUITS SUPERPHOSPHATES DE CHAUX « Abou Nakha », ACIDE SULFURIQUE COMMERCIAL, pour Batteries et PUR, ACIDE CHLORHYDRIQUE COMMERCIAL et PUR, SULFATE DE FER CRISTALLISE, SULFOSILICATE DE SOUDE, ETHER SULFURIQUE COMMERCIAL et PUR. etc... etc...

VOYAGEZ RAR THOS. COOK & SON (Continental and Overseas) Ltd. l'unique Maison de réputation mondiale. Pour réservations s'adresser: LE CAIRE: 4, Rue Champollion, Kasr El Nil, Tél. 46395. ALEXANDRIE: 1, Rue Fouad Ier, Tél. 27830. PORT-SAÏD: 11, Rue Sultan Hussein, Tél. 2066.

TOUS LES TRACAS VOUS SERONT EPARGNES W. ESCHER Branche Produits Pharmaceutiques 15, RUE TOUSSOUN PACHA, ALEXANDRIE 6, RUE EL BATAL AHMED ABDEL AZIZ, LE CAIRE. Magasin de vente à Alexandrie: 4, RUE MARIETTE PACHA.

HERRLING & Co FORMERLY J. ROLO & Co. 12, & 16 Rue Sidi Matwalli. — Reg. Com. Alex. 31485 ALEXANDRIE. NEGOCIANTS ET EXPORTATEURS DE COTON EGYPTIEN IMPORTATIONS & REPRESENTATIONS Département Assurances: HELVETIA LTD.: Assurances Maritimes ST. GALL. DOMINION INSURANCE Co. LTD.: LONDON Assurances Incendie

SEMIRAMIS HOTEL Tous les soirs dîners dansants dans le cadre intime de son Cabaret. R.C.C. 1182. Bière TUBORG Brune et Blonde. Imprimerie PROCACCIA — Tél. 28628

FONDS NATIONAL SUISSE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

La séance solennelle de création du Fonds national suisse de la recherche scientifique a eu lieu dans la matinée du jour de la fête nationale dans la salle du Conseil des Etats richement ornée de fleurs. Assistèrent notamment à la réunion les conseillers fédéraux Etter et Feldmann, les représentants des universités, des corporations suisses, des autorités fédérales, des cantons et de nombreuses organisations culturelles scientifiques.

La cérémonie a été présidée par le professeur J. Kaelin, de Fribourg, président du conseil de fondation, qui a déclaré que le développement de la recherche scientifique par la Confédération est une des conditions fondamentales du maintien de la position de la Suisse dans la vie scientifique internationale. Le président a remercié notamment le professeur Alexander v. Muralt, de Berne, initiateur infatigable de la fondation, le Conseil fédéral et les Chambres fédérales, ainsi que l'ensemble du peuple qui a approuvé tacitement l'arrêté fédéral permettant la création de la Confédération de la recherche scientifique.

Le professeur A. von Muralt a ensuite prononcé une allocution sur « Les tâches du Fonds national ». Il s'est dit heureux d'assister à la naissance de la Fondation qui n'a pas pu prendre exemple sur l'étranger mais qui s'est adaptée aux conditions particulières de la Suisse. Il a remercié toutes les autorités et organisations qui ont contribué à la création du Fonds et il a fait la promesse solennelle, au nom des hommes de science, qu'en ce qui les concerne, le Fonds national, dont les moyens sont mis à disposition par un arrêté fédéral, sera administré avec le sens des plus hautes responsabilités. Une des tâches les plus importantes sera d'intervenir dans l'organisation fédéraliste des sciences suisses en les appuyant et les favorisant sans les troubler. Le respect de l'indépendance de la Suisse culturellement divisée ne doit pas permettre de conclure qu'un droit au Fonds national peut

être revendiqué. Une répartition proportionnelle des moyens financiers du fonds entre les diverses universités ne tarderait pas à paralyser le Fonds national. Seuls le groupe d'hommes qui a droit au Fonds national et ceux qui sont capables d'apporter une contribution créatrice à la science, qui ont une préparation et une intelligence suffisante, qui sont prêts à placer leur vie sous le flambeau d'une activité scientifique dure et souvent méconnue, ceux-là seuls ont le droit de faire appel au Fonds national pour poursuivre leurs travaux d'une manière ou d'une autre.

Que les hommes en question soient originaires de la Suisse allemande, romande, romanche ou italienne, qu'ils cultivent les sciences morales, naturelles, médicales ou techniques, cela n'entrera pas en ligne de compte. La valeur scientifique des hommes et leur travail seront la seule mesure employée. Toutes les universités ont créé des commissions de recherche qui sont des organes du Fonds national et dont la plus belle tâche sera de rechercher les jeunes talents prometteurs et de les appuyer efficacement. La bonne entente et l'esprit de collaboration qu'exige l'activité du conseil de la recherche et la participation de personnalités de toutes les disciplines scientifiques donne la garantie que jamais chez nous, les hommes de science ne seront mis sous tutelle et qu'il ne pourra jamais être question chez nous de « science planifiée ». L'orateur a ensuite déclaré que l'argent ne peut pas créer une atmosphère scientifique, mais l'allégement des soucis relatifs aux crédits est certainement un excellent catalyseur qui facilitera la création de cette atmosphère. Quand les jeux s'allumeront ce soir sur les hauteurs, nous promettons d'apporter par ce fonds le sentiment d'unité libre dans les rangs des savants suisses afin que cette journée permette d'écrire une page glorieuse dans l'histoire de notre pays.

La cérémonie impressionnante a été encadrée par des morceaux joués par un quatuor à cordes.

Le journal socialiste «Volksrecht» rapporta qu'un curieux incident s'est produit lors de la fête du 1er août à Zurich. L'orateur officiel était le professeur Marcel Beck, de l'Université de Zurich. Pour faciliter son travail de rédaction, un collaborateur de la «Neue Zürcher Zeitung» lui avait demandé l'avance le manuscrit de son discours. Or, en le lisant, le journaliste découvrit que l'orateur s'apprêtait à déclarer que notre notion de neutralité était périmée et que la Suisse devrait se joindre au bloc Ouest. Averti, la rédaction de la «Neue Zürcher Zeitung» avertit le conseiller d'Etat Vaterlaus, chef du Département de l'Instruction publique, lequel enjoignit au professeur de supprimer cette partie de son discours ou, tout au moins, de la mettre en accord avec la conception de la neutralité défendue par le Conseil fédéral et l'immense majorité du peuple suisse.

Le professeur Beck finit par s'écarter, de mauvaise grâce par-ci et non sans lancer dans son allocution une pointe, d'ailleurs camouflée, à M. Vaterlaus, après que ce dernier eût attiré son attention sur les fâcheuses conséquences que son algarade pourrait avoir sur le plan de la politique étrangère.

Le «Volksrecht», une fois n'est pas coutume, donna raison en cette affaire à M. Vaterlaus et rappela que notre doctrine de la neutralité est la seule possible en l'état actuel du monde.

A Zurich curieux incident lors du 1er Août

Le journal socialiste «Volksrecht» rapporta qu'un curieux incident s'est produit lors de la fête du 1er août à Zurich. L'orateur officiel était le professeur Marcel Beck, de l'Université de Zurich. Pour faciliter son travail de rédaction, un collaborateur de la «Neue Zürcher Zeitung» lui avait demandé l'avance le manuscrit de son discours. Or, en le lisant, le journaliste découvrit que l'orateur s'apprêtait à déclarer que notre notion de neutralité était périmée et que la Suisse devrait se joindre au bloc Ouest. Averti, la rédaction de la «Neue Zürcher Zeitung» avertit le conseiller d'Etat Vaterlaus, chef du Département de l'Instruction publique, lequel enjoignit au professeur de supprimer cette partie de son discours ou, tout au moins, de la mettre en accord avec la conception de la neutralité défendue par le Conseil fédéral et l'immense majorité du peuple suisse.

Le professeur Beck finit par s'écarter, de mauvaise grâce par-ci et non sans lancer dans son allocution une pointe, d'ailleurs camouflée, à M. Vaterlaus, après que ce dernier eût attiré son attention sur les fâcheuses conséquences que son algarade pourrait avoir sur le plan de la politique étrangère.

Le «Volksrecht», une fois n'est pas coutume, donna raison en cette affaire à M. Vaterlaus et rappela que notre doctrine de la neutralité est la seule possible en l'état actuel du monde.

LE CAS EXTRAORDINAIRE DE LA FINLANDE

Helsinki où se sont déroulés, les Jeux Olympiques, est à l'ordre du jour. Les représentants sportifs des cinq continents s'y sont donné rendez-vous. Noirs et blancs, jaunes et bruns, communistes et anti-communistes, participeront aux tournois pacifiques, sans qu'il soit question de «rideaux», de «veto», d'élections ou de déportations.

Pendant la guerre C'est en 1940 qu'aurait dû avoir lieu les Jeux olympiques dans le petit pays nordique. Le comité olympique a tenu la promesse faite alors à la Finlande et il a choisi l'année 1952 pour donner suite. Il a eu raison. La Finlande, dans un monde divisé et bouleversé, est le symbole de ce que les hommes ont de plus précieux à conquérir et à sauvegarder : la liberté, l'honneur et l'indépendance. Cas unique autant qu'exceptionnel, la Finlande qui appartient au camp des vaincus de la dernière guerre, qui avoisine la Russie et qui s'est battue contre elle, est restée moralement et matériellement dans le camp occidental, tout en entretenant des relations correctes de bon voisinage avec la puissante voisine. La résistance acharnée et désespérée que les Finlandais opposèrent à l'agression soviétique en 1939-40, avait surpris un public occidental fatigué, incrédule et prêt à se plier à la loi du plus fort. L'action téméraire d'une petite nation de quatre millions

d'habitants s'opposant à un envahisseur puissamment armé et s'appuyant sur une masse d'au moins 280 millions d'individus, avait pourtant porté ses fruits. L'indépendance du pays fut préservée et l'occupation du territoire national par les troupes adverses évitée.

Quand les Finlandais reprirent les armes en 1941, cette fois avec l'appui des Allemands, ils le firent non pas pour coloniser la Russie ou participer à son démembrement — rêve incensé des dirigeants du IIIème Reich — mais pour récupérer la Carélie que l'U.R.S.S. leur avait arrachée lors de la paix de Moscou, en 1940. Et c'est pour cette raison que le maréchal Mannerheim a toujours refusé de marcher sur Leningrad ou de s'avancer vers Mourmansk ou la Mer Blanche.

Un tour de force En Septembre 1944, la Finlande sortait de la guerre et signait une armistice avec les Soviets. Ceux-ci lui imposèrent des conditions très dures qui furent entérinées à Paris, en 1947, lors de la conclusion d'un nouveau traité de paix, avec l'accord tacite des grandes puissances anglo-saxonnes. Ce traité confirmait l'annexion de la Carélie à l'U.R.S.S. enlevait à la Finlande son débouché sur l'Océan arctique (Petsamo), accordait aux forces armées soviétiques un point d'appui à quarante km de Helsinki et imposait à la Finlande un tribut de 300 millions de dollars payables en marchandises taxées aux prix de 1938. En francs suisses et aux prix d'aujourd'hui, cela équivaut à 2 milliards, somme énorme, pour un pays pauvre et dépourvu de matières premières hormis le bois de ses forêts.

KHEDIVAL MAIL LINE S.A.E.
SERVICE RAPIDE DE LUXE
ALEXANDRIE-MARSEILLE-GENES
(via Naples)
par le s.s. "EL MALEK FOUAD"
Prochains départs :
Vendredi 22 Août
Vendredi 5 Septembre
Vendredi 19 Septembre
Vendredi 3 Octobre
Vendredi 17 Octobre
Vendredi 31 Octobre
etc., etc.
ALEXANDRIE-BEYROUT
par le s.s. "EL MALEK FOUAD"
Prochains départs :
Lundi 1er Septembre
Lundi 15 Septembre
Lundi 29 Septembre
Lundi 13 Octobre
Lundi 27 Octobre
etc., etc.
ALEXANDRIE-NEW-YORK
(via Beyrouth — Naples — Gènes).
Prochains départs :
s/s « KHEDIVE ISMAIL » 16 Août
s/s « MOHADED ALY EL KEBIR » 9 Septembre
etc., etc.
(R.C.A. 16708)

SPIRO SPATHIS
Manufacturer of Mineral Waters
HIGH CLASS PRODUCTIONS
8, Sharia Khaliq El Khûr (Emad El Din) — CAIRO
Téléphone 51038 R.C. Cairo 4925

IONIAN BANK LIMITED
FONDEE EN 1839
CAPITAL AUTORISE ... £ 1.000.000
CAPITAL SOUSCRIT ... £ 600.000
FONDS DE RESERVE ... £ 200.000
DIRECTION CENTRALE EN EGYPTE :
ALEXANDRIE : 7, Rue Adib — R.C. 374.
SUCCURSALE AU CAIRE : 34, Rue Adly Pacha — R.C. 7691
AGENCES EN EGYPTE : BENI-SOUEF, DAMANOUR, FAYOUM, MANSOURAH, M NIEH, TANTAH, ZAGAZIG
LONDRES — GRECE — CHYPRE

HISTOIRE DU FOOTBALL

Le football n'est pas un sport jeune comme beaucoup de gens le croient. Il ressort de vieilles chroniques que les jeux avec balle de toute nature ont presque l'âge de notre humanité. Nous avons connaissance d'anciennes notations se rapportant aux jeux du Mexique, de l'Egypte, de la Grèce et surtout de la Chine, pour ne mentionner que les plus importants. Ces jeux ont cependant aucune ou qu'une toute petite similitude avec le football de nos jours; le football moderne dans sa forme actuelle a été créé au cours du 19ème siècle seulement, comme nous le verrons par la suite.

On pratiquait en Chine, ce vieux pays de culture asiatique un jeu de football nommé Tsu Chu il y a 2500 années environ. En ce temps-là la pratique de ce sport était réservée à la haute société, 300 ans avant Jésus ce jeu faisait partie du programme de l'Instruction militaire. Cela est fort probable puisque les termes attaque, tactique, défense, etc. se trouvent dans la terminologie militaire. Des rapports du Ve siècle disent que la victoire de jeu pratiquée par deux équipes était déterminée par des points. Les règles de jeu prescrites que la balle devait être projetée en l'air au moyen du pied par-dessus un filet de soie accroché à deux bâtons de bambou de 3 mètres de haut. Un autre commentateur a décrit comme suit ce jeu qui a souvent été joué à l'occasion de l'anniversaire de l'empereur chinois: «On fixait un but d'un pied de diamètre à une hauteur de 10 pieds, à travers lequel la balle devait être lancée au moyen du pied. Chaque joueur pouvait se présenter. Alors que les vainqueurs recevaient des fruits, du vin et des cassettes d'argent, le capitaine de l'équipe perdante était l'objet d'indignité».

Il existait même des manuels de jeux précisant comment la balle devait être maniée et quand et dans quelles circonstances le jeu pouvait se dérouler. Il n'existait pas moins de 70 manières de manier le ballon. Il était interdit de jouer après avoir bu du vin par exemple ou sur un terrain glissant ou par fort vent!

Revenons maintenant aux débuts du football moderne qui nous intéresse plus particulièrement. Nous pouvons d'abord dire que le jeu joué par les Romains, nommé «Harpastum» qui était déjà pratiqué dans la même forme par les Grecs fut importé en Angleterre par les légionnaires romains. Si les Anglais ne peuvent pas être considérés comme les inventeurs du jeu de la balle ronde nous pouvons leur attribuer l'honneur d'avoir développé ce jeu primitif jusqu'au stade actuel du football moderne. Le football a été répandu dans le monde entier par les matelots, les colons, les commerçants et les étudiants anglais. Il semble qu'il existait déjà un jeu similaire quand les Romains pénétrèrent en Angleterre, car la tradition relate que l'on peut suivre le développement du football en tant que jeu organisé jusqu'en l'an 217. Un jeu

nommé «Mob-Football» semble avoir existé en ce temps là dans les villes de Chester et Derby. D'après la chronique la première «balle» employée à Kingston-on-Thames était la tête d'un Danois. Les habitants de ce village avaient fait prisonnier un membre d'une bande d'intrus danois et l'avait décapité. Pour exprimer leur mépris



avers le malheureux ils avaient poussé du pied la tête dans les rues.

Au Moyen Age ce «Bob-Football», un jeu extrêmement rude et dangereux était souvent pratiqué par la population entière de certaines localités. La balle devait être lancée ou portée d'une manière ou d'une autre d'un district dans l'autre. Il va sans dire que ce n'était pas un jeu pour les faibles. Dans la City de Londres chaque Mardi Gras les apprentis de ce district de la capitale anglaise avaient un jour libre pour jouer au football avec une balle présentée par le lord Mayor. Du fait que le sport devenait de plus en plus grossier et du fait aussi qu'il empêchait les joueurs (jeunes gens) de pratiquer les exercices militaires, le roi Edouard II l'interdit en 1314. Bien que cette interdiction fut maintenue par plusieurs monarques jusqu'en 1650 la passion pour ce jeu ne put être extirpée. Les propriétaires fonciers étaient même punis s'ils permettaient aux jeunes gens de jouer sur leur terrain. Il arrivait souvent que les propriétaires sachant qu'un jeu était fixé pour une date, quittaient leur village et ne revenaient qu'une fois le jeu terminé. Les jeunes gens pratiquaient le football malgré les interdictions des monarques.

Le rapport suivant nous montre à quel point ce jeu auquel participaient hommes et femmes était rude. Chaque équipe comptait environ 500 personnes: «Le match qui commençait à midi à la place du marché durait jusqu'au crépuscule. Il n'y

avait qu'une règle valable: la balle roulait tout le monde se précipitait. Les habitants qui se trouvaient dans la «zone de combat» barricadaient fenêtres et portes; car si la balle pénétrait par malheur dans l'un des logements toute l'équipe l'aurait suivie. A la fin du match la ville ressemblait à un champ de batailles.

Après de tels jeux tous les participants se réunissaient autour d'un bon souper. Un Français qui avait assisté à un de ces jeux dit: «Qu'est-ce que les Anglais appellent «luttes» si ceci est un jeu pour eux?» On ne pouvait parler jusqu'alors proprement d'une évolution du football. Les méthodes de jeu s'affinèrent peu à peu ce qui contribua au progrès du jeu.

Les puritains qui après la révolte de Cromwell avaient défendu la pratique du football ne parvinrent pas à abolir ce sport. Durant le régime de Charles II ce jeu était à nouveau permis et même propagé. Par la suite les Public Schools (Harrow, Eton, Marlborough, Winchester, etc.) où l'élite de la jeunesse anglaise était éduquée pratiquaient le football dans leurs programmes d'éducation physique. Les conceptions et les règles différentes ne permettaient pas de prime abord l'organisation de matches entre les différentes écoles. Le besoin de se mesurer à d'autres équipes a contribué à l'élaboration en 1846 des règles nommées «Cambridge Rules» qui n'étaient toutefois pas strictement observées.

Le nouveau sport a trouvé entre-temps en dehors des écoles de nombreux adeptes et c'est ainsi qu'en 1855 se fondèrent les premiers clubs (1855 Sheffield, 1857 Hallamshire, etc.). Avec le développement toujours plus considérable du jeu le manque de règles unifiées se fit naturellement sentir. C'est la raison pour laquelle les représentants des clubs les plus importants se réunirent en 1863 dans la Taverne de Freemason à Londres pour discuter cette question. Le résultat de cette conférence fut la fondation de la première et la plus importante association de football du monde dont la tâche la plus importante était d'élaborer des règles de jeu unifiées qui furent mises en pratique pour la première fois en 1863. On ne parvint toutefois pas à se mettre d'accord sur tous les points. Il en résulta que les clubs qui autorisaient de porter la balle avec les mains et qui ne jouaient donc pas uniquement avec les pieds, se retirèrent de l'Association et fondèrent huit ans plus tard l'Union de Rugby. Le football, association football, comme les Anglais l'appellent, et le rugby se séparèrent donc il y a 90 ans seulement.

En 1882 l'International Board auquel étaient affiliées les associations d'Angleterre, d'Ecosse, d'Irlande, du Pays de Galles et de la FIFA fut fondé. C'est à ce comité qu'incombe le droit unique d'élaborer des règles ou de les modifier. Les règles élaborées par les pion-

niers du football anglais se montrèrent si efficaces qu'elles ne nécessitèrent que très peu de modifications.

Après une amélioration de la situation dans le football en Angleterre ce sport connut rapidement un très grand succès. Ce mouvement favorable amena la fondation en 1888 de la Football League, formée par les quatre divisions supérieures, et la fondation des associations des Counties, écoles, universités et de l'armée. L'élaboration d'un calendrier de jeux au début de la saison supprima les difficultés provoquées par le chevauchement des dates de matches. D'abord le public qui assistait toujours plus nombreux aux manifestations était assuré que les matches prévus auraient lieu et qu'ils ne seraient pas renvoyés à la dernière minute pour une raison ou pour une autre.

Aujourd'hui 92 clubs faisant partie de divisions différentes et environ 6000 joueurs professionnels prennent part aux championnats d'Angleterre. Entre la dernière semaine d'août et la première de mai de l'année suivante chaque samedi après-midi 46 matches sont joués en Angleterre attirant un moyen de 1 million de spectateurs. A part ces matches des professionnels il existe encore des ligues d'amateurs comprenant environ 30.000 clubs!

Comme nous l'avons déjà mentionné ce sport est populaire sur les îles britanniques a été exporté à la fin du siècle dernier dans le monde entier mais tout particulièrement sur le continent européen. Dès lors le football a eu un très grand succès sur tous les continents.

En 1869 deux étudiants anglais ont joué au football dans des instituts de la Suisse romande et en 1882 l'Association suisse de football et d'athlétisme était fondée. Il n'est pas nécessaire de mentionner que les Anglais ont joué un rôle important dans la naissance de l'A.S.F.A. En Hollande et au Danemark également on commença tôt déjà (1875) à pratiquer le nouveau jeu anglais et bientôt d'autres pays suivirent leur exemple.

Chaque goutte d'eau est précieuse

En Egypte, il est d'un intérêt primordial pour l'économie du pays d'éviter toute perte d'eau, aussi minime soit-elle. Quand les eaux d'un canal d'irrigation se perdent par infiltration dans les terrains avoisinants, il en résulte une perte de superficies entières de terres fertiles et de récoltes dont le pays a un besoin urgent.

Les recherches et les essais entrepris dans plusieurs pays dans des conditions semblables à celles prévalant en Egypte, ont permis aux ingénieurs de la Shell de construire un nouveau type de canal d'irrigation à Salhia, dans la province de la Charkieh. Ce canal a été enduit d'une couche protectrice de bitume, destinée à prévenir les infiltrations du précieux liquide dans le sol. Pas de fissure à craindre, pas de joints risquant de provoquer des fuites. De plus, les frais d'aménagement et d'entretien sont minimes.

Si ce nouvel emploi du bitume se généralise, on pourra ainsi sauver des quantités considérables d'eau qui seraient, sans cela, irrémédiablement perdues.

SHELL
au service de l'Economie Nationale.